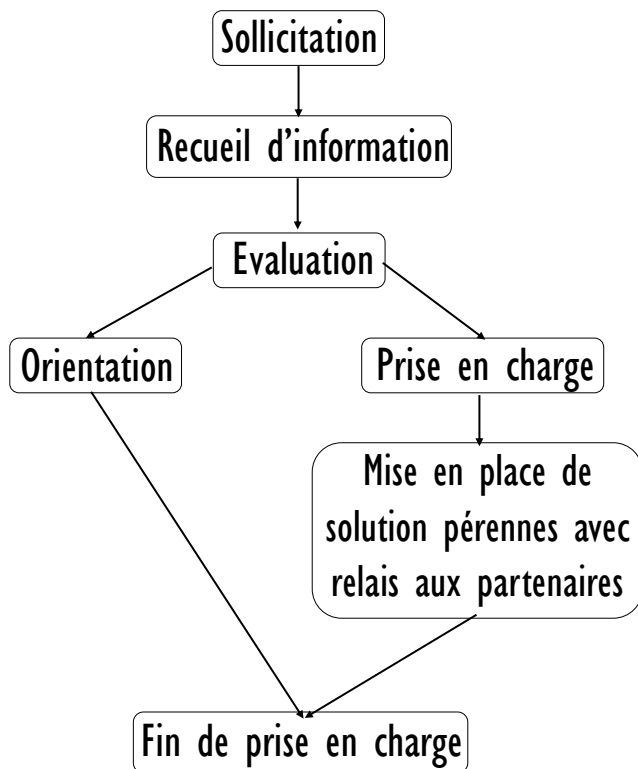


Comment nous intervenons ?

Vous êtes un professionnel de santé libéral, vous vous sentez démuni face à la situation d'un patient (tous âges, tous publics, toutes pathologies).

Sollicitez-nous par mail ou téléphone en précisant :

- la ou les raisons de votre inquiétude
- l'accord du patient pour intervenir
- les coordonnées du patient



Nous ne sommes pas un service d'urgence, cependant, nous faisons notre maximum pour répondre au plus vite à toutes vos demandes.



Siège

Pôle de santé
23 Rue Ferdinand de Boyères
61400 **MORTAGNE-AU-PERCHE**

Annexes

Pôle de santé
Place du Dr Couinaud
61200 **ARGENTAN**

Pôle de santé
9 Rue du Quatorze Juillet
61600 **LA FERTE MACE**

Aucun accueil physique n'est assuré sur les sites.

Comment nous contacter ?

Téléphone : 06 22 64 56 65
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
Une messagerie est disponible en dehors des horaires d'ouverture.

Mail : accueil@ptaorne.fr
Mail sécurisé : ptaorne@medical.apicrytp.org
orne.pta@normandie.mssante.fr
Site : www.ptaorne.fr



La réponse aux professionnels de santé libéraux



FINANCÉE PAR :



SOUTENUE PAR :

Cadre législatif

Dispositif issu de la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016.

